



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ (STS)

Licence professionnelle Logistique et pilotage des flux - Non ouverte 2024-2025

 ECTS
60 crédits

 Durée
1 an

 Composante
Institut
Universitaire
de Technologie
Chalon-sur-
Saône

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Parcours proposés

› Logistique hospitalière

Présentation

Formation non ouverte à la rentrée 2024-2025.

Cette licence professionnelle s'adresse aux diplômés de L2, de BTS et de BUT qui ont des bases en informatique, en gestion et une bonne maîtrise de l'anglais, elle comprend les modules basiques correspondant aux nouveaux besoins exprimés par les établissements de santé publics ou privés et les entreprises prestataires, elle est ouverte en formation initiale, continue intégrée, en contrat de professionnalisation et d'apprentissage, les candidats sont choisis sur dossier et éventuellement entretien.

Formation avec accès santé : Non

Parcours éligible au dispositif AGIL : Non

Volume d'heures / étudiant / semaine : 40.0

Objectifs

Par leur connaissance des méthodes de maîtrise des flux, ils seront aptes -d'assumer au mieux son rôle professionnel, ses missions et responsabilité dans la gestion de des flux matières, patients, Il seront aptes à identifier l'étendue et les limites du rôle des autres intervenants et professionnels et d'assurer la coordination de ces différents rôles et compétences pour la cohérence et l'efficacité de l'ensemble, ils pourront assurer le pilotage et la traçabilité de l'ensemble des opérations logistiques, et acquérir et maintenir à jour ses connaissances.

Capacité d'accueil globale : 15 étudiants

Compétences acquises

Organiser la chaîne logistique dans les établissements de santé qui doit s'appuyer sur la connaissance de la logistique- manager les ressources et les flux qui intègre la connaissance du droit du travail-mettre en œuvre la digitalisation avec la mise en place des NTIC comme l'EDI, les codes à barres, les puces RFID, les QR codes et la traçabilité dans les établissements de soins comme la gestion des produits pharmaceutiques-transporter les marchandises et les personnes, il faut apprendre à ,gérer les flux spécifiques de patients, des urgences, les flux matières, les parcs automobiles et les marchandises spécialisées-mettre en œuvre la démarche qualité et l'optimisation dans les établissements de soins comme la gestion des différents



types de déchets qui intègre le développement durable, l'utilisation de la T2A-assurer la qualité et la sécurité à un niveau de performance et d'efficacité depuis les fournisseurs des établissements de soins jusqu'au patient.

Organisation

Contrôle des connaissances

Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle - Version en vigueur au 5 avril 2024

Article 11 :

Les parcours de formation sont structurés en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de connaissances et de compétences. Sont proposées aux étudiants des progressions pédagogiques adaptées qui prennent en compte leurs acquis antérieurs et leur projet personnel et professionnel.

Les blocs de connaissances et de compétences de même que les unités d'enseignement sont capitalisables.

Pour chaque mention de licence professionnelle, les établissements explicitent ses caractéristiques et, notamment, les attendus et les exigences des parcours qui y conduisent, ainsi que ses débouchés.

Les unités d'enseignement validées donnent lieu à l'obtention de crédits européens, dans les conditions fixées à l'article 8 de l'arrêté du 22 janvier 2014 susvisé.

Article 12 : (modifié par arrêté du 15 février 2023 – art. 1)

La commission de la formation et de la vie universitaire ou l'instance en tenant lieu fixe modalités de contrôle de connaissances et de compétences en fonction :

- des objectifs spécifiques de chaque licence professionnelle ;
- des types diversifiés de parcours proposés aux étudiants, compte tenu de leurs acquis antérieurs.

Les établissements arrêtent également, pour chacune des formations, les modalités d'obtention du diplôme qui

font l'objet d'une compensation des résultats obtenus. Cette compensation respecte la progressivité des parcours.

Elle s'effectue au sein des unités d'enseignement définies par l'établissement. Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Ces modalités reposent sur la capitalisation des unités d'enseignement et des blocs de connaissances et de compétences ainsi que celle des crédits correspondants.

Les unités d'enseignement sont affectées par l'établissement d'un coefficient qui peut varier dans un rapport de 1 à 3. De même les blocs de connaissances et de compétences peuvent être affectés d'un coefficient qui peut varier de 1 à 2.

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu 180 crédits européens selon des modalités de contrôle de connaissances et de compétences tel que fixées à l'alinéa précédent.

Ces modalités doivent garantir l'acquisition des blocs de connaissances et de compétences caractéristiques du diplôme et du parcours.

La délivrance du diplôme est subordonnée à la présentation d'au moins une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et reconnue au niveau international et par le monde socioéconomique.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.



Stages

Stage : Possible

Durée du stage : 12 semaines de mi mars à début juin pour les alternants

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : 12 semaines de mi mars à début juin pour les alternants

L'étudiant doit mener à bien une étude, proposée par l'établissement et validée par la responsable pédagogique.

Stages

Admission

Conditions d'accès

Cette licence professionnelle s'adresse aux diplômés de L2, de BTS et de BUT qui ont des bases en informatique, en gestion et une bonne maîtrise de l'anglais, elle comprend les modules basiques correspondant aux nouveaux besoins exprimés par les établissements de santé publics ou privés et les entreprises prestataires, elle est ouverte en formation initiale, continue intégrée, en contrat de professionnalisation et d'apprentissage.

Modalités de candidatures

Candidature sur  **E-candidat** selon le calendrier.

Sélection sur dossier de candidature et éventuellement entretien.

Droits de scolarité

Droits de scolarité : 170€ (2023-24)

Cotisation vie étudiante et de campus (CVEC) : 100€ (2023-24)

Selon le régime d'inscription les étudiants sont exonérés :

* sous contrat d'apprentissage : des droits de scolarité

* sous contrat de professionnalisation : de la CVEC et des droits de scolarité

Critères généraux d'examen des voeux / candidatures

Avoir un niveau suffisant en anglais, mathématiques et gestion.

Et après

Poursuite d'études

Master Management et évaluation des organisations de santé, Management et Administration des entreprises, administration économique et sociale, Management contrôle de gestion et audit organisationnel, Master Economie, de l'entreprise parcours E-achats et des marchés.

Passerelles et réorientation

L2-BUT2 et BTS

Débouchés professionnels

Les métiers visés sont : les logisticiens des établissements de soins privés ou publics, les logisticiens des fournisseurs de ceux -ci, logisticiens des prestataires, dans les CHU les logisticiens d'étage, de blocs opératoires.

Infos pratiques



Contacts

Scolarité

Scolarité IUT

☎ 03.85.42.44.62

✉ scola@iutchalon.u-bourgogne.fr

Responsable de formation

Agnès BASAILLE-GAHITTE

✉ agnes.basaille-gahitte@u-bourgogne.fr

Secrétariat pédagogique

Secrétariat LP LH

✉ licencelog@iutchalon.u-bourgogne.fr

Campus

🏠 Campus de Chalon-sur-Saône

En savoir plus

Sur la formation professionnelle et l'alternance :

SEFCA

🔗 <https://sefca.u-bourgogne.fr/>



Programme

Logistique hospitalière

Licence professionnelle

SEMESTRE 5

| | Nature | CMI | CM | TD | TP | TER | ECTS |
|---|------------|-----|-----|------|----|-----|------|
| C1 - Organiser la chaîne logistique | Compétence | | | | | | 4 |
| Logistique | Ressource | | 10h | 20h | | | |
| Aide à la décision | Ressource | | 10h | | | | |
| C2 - Manager les ressources et les flux | Compétence | | | | | | 5 |
| Aide à la décision | Ressource | | 20h | | | | |
| Management | Ressource | | | 10h | | | |
| Droit du travail | Ressource | | 10h | 10h | | | |
| C3 - Mettre en oeuvre la digitalisation | Compétence | | | | | | 3 |
| Techniques d'enquêtes | Ressource | | | 20h | | | |
| Aide à la décision | Ressource | | | 10h | | | |
| C4 - Transporter les marchandises et les personnes dans un établissement de santé | Compétence | | | | | | 4 |
| Gestions de parcs | Ressource | | | 16h | | | |
| Flux patients et gestion flux matières | Ressource | | | 12h | | | |
| C5 - Mettre en oeuvre une démarche qualité et d'optimisation dans un établissement de santé | Compétence | | | | | | 3,5 |
| Economie de la santé | Ressource | | 15h | | | | |
| Développement durable et gestion des déchets | Ressource | | | 10h | | | |
| C6 - Professionnalisation | Compétence | | | | | | 8 |
| Projets tuteurés et/ou engagement professionnel dans les organisations | Ressource | | | 200h | | | |

SEMESTRE 6

| | Nature | CMI | CM | TD | TP | TER | ECTS |
|---|------------|-----|-----|-----|----|-----|------|
| C1 - Organiser la chaîne logistique | Compétence | | | | | | 3,5 |
| Contrôle de gestion | Ressource | | 10h | 10h | | | |
| Anglais | Ressource | | | 15h | | | |
| C2 - Manager les ressources et les flux | Compétence | | | | | | 2 |
| GRH | Ressource | | | 10h | | | |



| | | | |
|---|------------|-----|-----|
| Stratégie | Ressource | 16h | |
| C3 - Mettre en oeuvre la digitalisation | Compétence | | 3,5 |
| NTIC | Ressource | 15h | |
| Recherche opérationnelle | Ressource | 20h | |
| C4 - Transporter les marchandises et les personnes dans un établissement de santé | Compétence | | 3 |
| Droit hospitalier | Ressource | 12h | |
| Achats transport et accréditation | Ressource | 20h | |
| C5 - Mettre en oeuvre une démarche qualité et d'optimisation dans un établissement de santé | Compétence | | 4,5 |
| Economie de la santé | Ressource | 15h | |
| Qualité en établissement de santé | Ressource | 25h | |
| Règlementation des produits pharmaceutiques | Ressource | 10h | |
| C6 - Professionnalisation | Compétence | | 16 |
| Stage | Stage | | |